

# PERMIS A2 – FORMATION PRATIQUE

**DUREE DE LA FORMATION :** la réglementation impose d'évaluer la durée de la formation avant la signature du contrat de formation, au moyen d'une **évaluation de départ**, réalisée de manière individuelle sur voiture.

**LIEU DE LA FORMATION :** le sénonais

**TARIF :** 960€

## Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances techniques et réglementaires, ainsi que les compétences nécessaires à la conduite d'une moto (< 35kw, soit 47 cv) de manière autonome et sécuritaire.
- Réussir l'examen pratique du permis de conduire.

## Programme de la formation

1. **Une phase de formation initiale :** l'apprentissage est organisé de manière progressive pour permettre l'acquisition de quatre compétences. Le détail de chacune de ces compétences est exposé dans le tableau ci-dessous :

**PERMIS A / A1 / A2**  
Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne

**PROGRAMME DE FORMATION REMC**

**Compétence C1 : Maîtriser**  
le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.

- a. Connaître et adapter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard.
- b. Connaître la conception de la moto, ses principaux organes, les principales commandes et le tableau de bord.
- c. Maîtriser et déplacer la machine (sans l'aide du moteur).
- d. Adopter une position de conduite sécuritaire sur la machine. Descendre de la machine en sécurité.
- e. Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances.
- f. Monter et rétrograder les rapports de vitesse.
- g. Maîtriser la réalisation d'un freinage.
- h. Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité.
- i. Tenir l'équilibre, maintenir la stabilité et guider la moto (sans et avec passager).
- j. Maîtriser l'utilisation de l'embrayage (sauf transmission automatique).
- k. Maîtriser les techniques d'inclinaison.
- l. Réaliser un freinage d'urgence.

**Compétence C2 : Appréhender**  
la route et circuler dans des conditions normales.

- a. Connaître et respecter les règles de circulation.
- b. Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte (notamment ceux spécifiques à la conduite des deux-roues).
- c. Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation.
- d. Adapter l'allure aux situations.
- e. Être en mesure de s'arrêter ou stationner et de repartir en sécurité.
- f. Tourner à droite et à gauche.
- g. Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité.
- h. Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire.

**Compétence C3 : Circuler**  
dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

- a. Évaluer et maintenir les distances de sécurité.
- b. Croiser, dépasser, être dépassé.
- c. Négocier les virages de la façon la plus sécuritaire.
- d. Communiquer avec les autres usagers.
- e. Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie.
- f. Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible.
- g. S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide.
- h. Conduire dans une file de véhicule et dans une circulation dense.
- i. Connaître les règles relatives à la circulation inter-files. Savoir la pratiquer dans les départements autorisés et si les conditions de sécurité et la situation d'apprentissage le permettent.
- j. Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites.
- k. Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...

**Compétence C4 : Pratiquer**  
une conduite autonome, sûre et économique.

- a. Suivre un itinéraire de manière autonome.
- b. Préparer et effectuer un trajet longue distance en autonomie.
- c. Connaître les principaux facteurs de risque, ceux plus spécifiques à la conduite des motocyclettes et les recommandations à appliquer.
- d. Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : Protéger, Alerte, Secourir.
- e. Connaître les dispositifs d'aide à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse).
- f. Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la motocyclette.
- g. Pratiquer l'éco-conduite.

**CODES ROUSSEAU**  
Le meilleur de la pédagogie

2. **Préparation à l'examen du permis de conduire :** présentation de l'épreuve du permis de conduire, du référentiel d'évaluation et mise en condition d'examen au travers d'un ou plusieurs examens blancs.

## Public visé et prérequis

- Avoir 18 ans minimum.
- Savoir lire et écrire la langue Française.
- Avoir réussi l'examen théorique (examen du Code de la route).

### **Résultats attendus**

- Avoir le niveau requis pour se présenter à l'examen avec succès

### **Encadrement et modalités d'organisation**

Les cours sont encadrés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière diplômé et titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Cours d'une durée de 100 minutes en individuel ou en collectif. Amplitude horaire pour les cours : de 08h00 à 19h00 du lundi au vendredi et de 08h00 à 17h00 le samedi.

### **Méthodes et moyens pédagogiques**

- Méthodes actives.
- Enseignement à distance pour l'apprentissage théorique de la conduite.
- Enseignement individuel ou collectif pour l'apprentissage pratique de la conduite.
- Alternance de théorie et de pratique
- Salles de cours équipées de moyens multimédia.
- Véhicules adaptés à l'enseignement.
- Fiche de suivi et livret d'apprentissage.
- Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

### **Évaluation de la formation et conditions de réussite**

- Suivi de la progression de l'élève sur livret d'apprentissage numérique.
- Évaluation en cours de formation : validation des compétences et examen blanc.

### **Sanction de la formation**

Examen et validation par l'Inspecteur du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière.